

Monographie communale de Manerbe

Travail de M. et Mme Colleville, instituteurs

Manerbe, octobre 1885

Affichez les signets dans la colonne à gauche de l'écran pour une lecture plus aisée du document.

Monographie
communale



Manerbe.

Travail de
Madame Colleville & de M. Colleville
Institutrices & Instituteurs
Manerbe.
1885

Commune de Manerbe.



Topographie.

Manerbe est une commune agréablement située sur la route départementale de Lisieux à Dives, à 6 kilomètres de Lisieux.

Le sol de cette commune peut se diviser comme suit :

La partie du haut de Manerbe touchant Saint-Ouen-le-Ton et le Pré de Ruget^m est formée d'argile plastique.

Le bas Manerbe, c.à.d. la partie où sont situées l'école et l'église^m est formé d'une terre marneuse. On y a trouvé des ammonites, des oursins, des gryphes et des otiles.

Au point de vue de la culture, les terres sont généralement en nature d'herbages, des prés plantés de pommiers qui on appelle courcs. Une très petite partie est en labour et un quartier les Fontes est couvert de bois qui appartiennent à Monsieur de Flott, député du Calvados et grand-père de feu Monsieur Guizot.

Étendue.

La commune de Manerbe renferme 1825 hectares de terre. C'est une des communes les plus étendues de l'arrondissement de Pont-l'Évêque.

Bornes.

La commune de Manerbe est bornée au N. par les communes de Raignard, Auwillars, Jumentin, le Couquesno; à l'E par les communes de Coquainwillers et d'Euilly, le Picornet, au S par Saint-Désir de Sisioux et le Tré d'Augé et à l'O. par les communes de Saint-Denis, Grand Montcueil et la Rogue Raignard.

Manerbe fait partie de l'arrondissement de Pont-l'Évêque bien qu'elle soit à 14 kilomètres de cette ville, à 13 kilomètres de Blangy et seulement à 6 kilomètres de Sisioux.

Cours d'eau.

La commune de Manerbe est sillonnée de petits ruisseaux qui indirectement sont affluents de la Couques. Ce sont: les ruisseaux Houel, de la Pipardrie, de Martin, Valois, de Grate, Jancheu, de la Planche des Douets, ruisseaux qui se jettent dans la rivière du Tré d'Augé, affluent de la Couques.

Collines.

Toutes les hauteurs qui se trouvent sur la commune de Manerbe sont des ramifications des collines de Lurain.

Aspect de la Commune.

La Commune de Manerbe présente de nombreux accidents de terrain ; c'est dans le haut Manerbe un plateau, dans le bas Manerbe des collines et des vallées.

D'un endroit nommé la Croix des Bois on jouit d'un point de vue admirable. Derant soi on voit une gorge profonde entourée de collines qui forment un cirque ouvert vers la Couques, à gauche c'est le coteau qui domine le château et que recroissent de magnifiques sapins ; au fond, ce sont les collines du vicarain qui bordent le cours de la Couques avec le beau château moderne de Monsieur Georges Duchesne Fournet, frère de Monsieur Paul Duchesne Fournet ancien député du Calvados ; à droite, c'est un coteau surmonté d'un bois au bas duquel se trouve l'école, enfin, à ses pieds, un terrain couvert de bruyères d'où l'on extrait la pierre pour l'entretien des routes environnantes et là, tout près, une chaumière rustique qui domine et produit un effet des plus pittoresques.

Pour arriver à Manerbe, soit de Dives, soit de Lisieux, soit de Caen, on est obligé de descendre une grande côte ce qui explique le mot de gorge employé pour indiquer la situation de Manerbe.

Bois.

Les bois sont en grand nombre dans la

Commune de Manerbe. Il convient de citer d'abord
le bois royal du Tal Richer (d'après le Cadastre),
bois qui s'étend sur un quartier ^{du nom} des Fentes,
le bois de la Chapelle, situé derrière l'école, les bois
de la Croix, le bois de Saint-Sauveur et le bois
d'Argentelle.

Routes et Chemins.

La Commune est traversée par deux routes
Départementales : la route de Lisieux à Dives et la
route de Lisieux à Bonnières ; par un chemin de
grande communication qui va de la Boissière à
Port-l'Évêque par Coquainvilliers ; par plusieurs
chemins vicinaux, celui du Carrefour Bernard au
Tal Richer, celui de Manerbe à Jormontin et
chemin de Népinville.

Manerbe n'est traversée par aucun chemin
de fer. La ligne de Lisieux à Crouville et à Honfleur
passe à 6 kilomètres environ de Manerbe, c'est à la
gare de Breuil-Plangy, sur cette ligne, que les
propriétaires de Manerbe font leurs livraisons de
cèdres et d'eau de vie de cèdres.

La gare de Lisieux sur la ligne de Paris à
Cherbourg est située à 7 kilomètres de Manerbe.

Productions.

Les propriétaires de Manerbe se livrent à

7

poterie de Mauerbe eut un grand renom. On y
fabriquait alors des poteries dont les produits
remarquables rivalisaient avec les belles faïences
de Bernard Palissy et étaient recherchées dans toute
la Normandie. C'est dans cette commune et dans
celle de St. Aug. que furent fabriqués ces magni-
fiques épis en terre cuite émaillée, devenus si rares de
nos jours, qui couronnaient le front de nos mansions
et les lucarnes de nos maisons bourgeoises.

Gabriel Dumoulin, curé de Hammeval, auteur
d'une ancienne histoire de Normandie, les comparait
dans son enthousiasme, aux produits similaires de
l'indéfectible Venise, au temps de sa splendeur.

« On fait à Mauerbe près Evreux des vaisselles de terre qui ne cèdent
en beauté et en artifice à celles qui en nous apportent de Venise... »

Ces artistes qui créèrent et exécutèrent ces épis, dit M.
Pottier, ancien conservateur de la bibliothèque de la société
d'antiquités de Rouen, avaient assez de talent et de habileté pour
imiter même à s'y méprendre, les ~~autres~~ œuvres de maître
Saintongeais et pour en inventer au besoin de nouvelles.

Un des plus beaux épis sortis de la fabrique
de Mauerbe et de St. Aug. couronnait le front de
vieux manoir de la Vigammarie à Pontfol. Ce
magnifique épi, dont le quatrième volume de la Statistique
monumentale offre un charmant dessin, représentait un vase
élégant de forme allongée, garni dans la partie supérieure
de têtes de lions reliés par des draperies. Des têtes

semblables mais sans draperie décorant la partie inférieure
 du vase qui est monté sur un gracieux piédestal dont
 les trois faces sont ornées de têtes d'anges et bandes relief
 entourées d'une collerette en forme de coquille et sur les
 angles des consoles terminées par une tête d'animal.
 De la partie supérieure du vase s'élevaient quatre
 tiges qui se terminent par des fleurs d'artichaut.
 Au milieu du vase une autre tige supporte une pomme
 sur laquelle est posé un pélican qui se saigne pour
 nourrir ses petits.

Les couleurs dominantes sont le bleu, le vert et le
 jaune qui ont conservé tout leur éclat.

Toutes les pièces qui composaient les épis étaient
 creusées, posées les unes sur les autres et maintenues par
 une longue tige en fer placée au centre. D'un galet
 du vase, sortait en s'épanouissant un gracieux bouquet
 composé de fleurs et de fruits du pays parmi lesquels
 on distinguait des poires, des pommes et le lys de nos
 jardins.

En mai 1870, le prince Handjiri, propriétaire
 actuel du Château de Manerbe ayant fait compléter
 dans les Communs des planchers en argile pour
 des planchers en bois, on a trouvé les restes d'un
 magnifique épi en terre cuite dans une crevasse
 entre le plancher et la muraille. Il y a principalement
 une tête d'ange entourée d'une collerette en forme de
 coquille, une pomme, des fragments de draperie
 des moulures et corniches avec dentelures, provenant
 d'un piédestal quadrangulaire et difficilement

9

morceaux d'un vase. Tous ces débris sont d'un fini remarquable et sont couverts de différentes sortes d'émail dont les principales couleurs sont le vert foncé, le vert clair, le jaune rouge et le blanc jaunâtre.

Quotagen où il est fait mention de Manerbe.

Suivant un acte passé à l'Échiquier de Caen, en 1202, le 12 mars, la terre de Manerbe appartenait à Jean et à Robert de Manerbe.

En 1236, Adam Ferrain, seigneur de Manerbe, donne à la maison Dieu des Mathurins de Lisieux 15 sols à prendre sur son homme Guillaume Paynel de Manerbe. (V. Passer. Note historique sur la maison Dieu des Mathurins de Lisieux)

Gabriel Dumoulin, curé de Nemmesay, auteur d'une histoire de Normandie, cite les poteries de Manerbe comme il a été relaté à l'article Industries.

Monsieur Jotier, ancien Conservateur de la Bibliothèque et du musée de Rouen en fait aussi mention (voir au même article).

Nous avons encore d'autres actes authentiques qui permettent d'affirmer que Manerbe a toujours porté le même nom.

Nous reviendrons ces documents lorsqu'il nous parlerons du château dont l'histoire est intimement liée à celle de la commune.

La Statistique monumentale du Calvados parle du château de Manerbe ainsi que le Nobiliaire de Normandie par C. D. Magny.

Lieux dits.

La Commune de Manorbé est divisée en cinq sections.

1^{re} Section.

La Croix Calène qui comprend les lieux suivants : le lieu Des Pommerrayes, le lieu Galoppe, le lieu Buehot, les friches Colleville, le lieu au Lion, la Valette, le hameau Vitel.

2^e Section.

Le Val Richer qui comprend les lieux Des Champs, les Ventes, le lieu Teguier, Lyate panché, ancienne propriété Des moines, la Cuilerie, les Potiers, le lieu Paris, le Carrefour Bénard.

3^e Section.

La Closetterie qui comprend le hameau Fiquet, la Vignardie, la Closetterie, le hameau Drieu, le hameau Renaud, les Echanges, le lieu Delaunay, la Quannerie, le lieu Des Petits Prés, la forge Valois, le hameau Bordeaux, le lieu Bossët.

4^e Section.

Argentelle qui comprend le hameau Bazin, le lieu Saint Marc, le Château d'Argentelle.

le lieu Jean Petit, le lieu D'Actin, la Beauquiere
le hameau Bence, le lieu Houssaye, le lieu
Bence et le lieu Raubin qui tire probablement
son nom d'un peintre qui a fait deux petits tableaux
qui possede l'église de Manerbe et qui représente
une Corbeille de fleurs posée sur une crédence

5. Section

le hameau de l'Eglise qui comprend
la ferme de Martigny, Appendance du Chateau,
le lieu Dieu, le lieu Saint Sauveur, le
hameau Menier, la Chapelle, le Presbytère,
la Duchannerie, la Sifflerie la Langerie,
la Véguerie, le lieu Bouffard, la Croix-
l'Abbé, la Crevonniere

Population.

Manerbe est une commune de 603
habitants. Autrefois elle comptait 1100 habitants
ainsi qu'en font foi les Registres de 1817.

Dans les registres de 1809 nous voyons
dans les actes, domicilié à Manerbe, Canton de
idem ce qui porte à croire que Manerbe a été
pendant quelque temps chef-lieu de canton.

D'après ce qui précède on voit que la
population a beaucoup diminué depuis 1817.

Cette diminution tient à trois principales
causes

1^{re} Cause: La Commune de Manerbe comptait au commencement de ce siècle encore beaucoup de tisserands qui ne pouvant soutenir la concurrence avec les importantes fabriques de toiles de Lisieux sont allés dans cette ville avec leurs familles pour y exercer leur métier.

2^e Cause. Manerbe possède un quartier appelé à tort les Ventes (les Ventes sont un petit hameau) mais qui devrait appeler la Section du Val Richer. Dans ce quartier demeuraient à demi-sauvages, des bûcherons, des Charbonniers et des sabotiers, autant d'êtres perdus dans les bois, qui n'avaient de rapports avec personne et pour lesquels le passage d'un étranger était un événement remarquable. Ces bois ont été défrichés en partie, les maisons qui s'y trouvaient ont été abandonnées ou sont tombées de vétusté de sorte que ce quartier est dépeuplé et ne compte plus que quelques maisons disséminées où vivent pour la plupart, des êtres à part qui ont conservé le goût de la solitude.

Peut-être la nouvelle route qui traverse cette partie de Manerbe va-t-elle y amener le mouvement et la vie.

3^e Cause: Les familles sont moins nombreuses qu'elles l'étaient autrefois. Manerbe a fourni au plus, depuis 1870, 50 enfants à l'école. Aujourd'hui la population scolaire s'élève à 45 élèves, chiffre peu élevé si je fais la comparaison avec Nerril. Senior, commune de 260 habitants, qui fournissait en 1883-84, 49 élèves.

Mœurs, usages, jeux, Instruction des habitants.

La population de Manerbe est active, économe, d'une forte constitution, le plus souvent, il n'est pas rare d'y trouver des octogénaires, tout dernièrement encore, on y inhumait une femme de 91 ans.

Les femmes, actives et soigneuses, tiennent leur ménage et leur famille dans la plus grande propreté.

On y trouve peu de pauvres et la généralité des hommes y possède le droit d'électeur. Manerbe compte 176 électeurs.

Le langage n'est pas le français pur, on y trouve des substitutions curieuses. Ainsi, au lieu de dire : allez vous me laisser en repos, on dit : allez vous me quitter -; pour dire : je n'ai pas pris cela, on dit : je n'y ai pas habité; - on prononce je commie, ainsi on dira : ie vais déjeuner pour je vais déjeuner, ieudi pour jeudi; pour dire, il a été obligé de faire cela, on dit : il a eu peine de faire cela.

Usage: Chaque fois qu'un maréchal ferre des roues il est d'usage que le propriétaire des roues apporte un panier de provisions pour donner à dîner aux ouvriers et aux personnes de connaissance qui passent et qui sont conviées au festin.

Tous les moissonneurs se rendent à jour

convenu chez le cultivateur pour lequel ils ont fait la moisson et y assistent à un repas qui est appelé la replumette après lequel on chante et on joue une partie de la nuit.

Il y a très peu de temps encore la caré était ouverte à toute personne qui passait et divoiait la. Là, on ^{lui} servait le contenu d'une grande jatte de cidre et c'était un honneur que de bien vider six, douze ^{verres} et plus. Cet usage qui est ridicule tend à disparaître.

La fête patronale est la saint Jean. Tous les ans, la veille de cette fête, le 23 juin, au soir, l'ancien le Curé revêtu du surplis se rend processionnellement avec son clergé et la Charité (dont nous allons parler plus loin) au feu de joie qui s'allume sur la place communale au pied du mai. Là, la procession fait le tour du feu et à deux reprises différentes, le prêtre tire deux coups de pistolet dans le feu. Après quoi, le Révérend se retire en chantant à l'église.

C'est là une coutume enracinée et que tous vénèrent. Il ne serait pas prudent de s'élever contre cet usage qui, pour les étrangers, a un caractère sinon ridicule du moins bien original.

Le jour de Pâques dès minuit des jeunes gens et même des hommes mariés s'assemblent et parcourent la commune, s'arrêtant à chaque

maison pour chanter la Résurrection. Il n'est pas rare d'être réveillé et obligé de descendre plusieurs fois pour donner à ces chanteurs nocturnes soit des aupo, soit une pièce blanche et surtout pour leur verser à boire, chose essentielle pour eux.

Jeux.

Les jeux les plus suivis sont : le jeu de trois quilles, le domino, le jeu de cartes. Mais à vrai dire, on joue peu.

Dès la sortie des offices, les jeunes gens rentrent chez eux, et c'est le soir le plus souvent qu'ils prennent un moment de récréation au milieu de leurs parents. C'est que, dans ce pays, il y a toujours à faire, dimanche comme les autres jours, et ce n'est guère par l'assistance aux offices qu'on s'aperçoit du dimanche, surtout pour les hommes.

Instruction.

Pour donner une juste idée du degré d'instruction, il convient de partager par âges la population.

Les jeunes gens jusqu'à 25 ans ont une bonne instruction; passé cet âge, l'instruction est moins développée; au-dessus de 60 ans, elle est pour la plupart, presque nulle, c.à.d. qu'elle

consiste dans les connaissances absolument nécessaires pour faire ses affaires.

On ne se rend pas bien compte de la différence entre un homme instruit et un ignorant. D'après l'opinion de beaucoup, l'homme le plus instruit est celui qui a la plus belle écriture; celui-là porte le titre de savant; D'après d'autres (ceux-là ne sont pas difficiles), celui qui fait signer son nom est un homme instruit.

Aus ne savaient que existait il y a cinquante ans dans Marnes, mais après l'examen que j'ai fait des registres de l'Etat civil de l'époque, tout porte à croire que la grande partie des habitants était illettrée.

Voici du reste quelques actes qui ne méritent pas d'intérêt.

29 ou 30 avril 1801.

Du cinq floréal an 9^e de la République nous Maire de la Commune de Marnes avons envoyé un certificat au Citoyen sous-préfet comme il ne réside aucuns prêtres incrimés dans notre commune.

Du cinq floréal an 9. La position du citoyen Le Carrier a été répondue et a été envoyée au Contrôleurs des Cantons pour remettre de suite au Citoyen sous-préfet.

L'acte qui suit est la Déclaration de l'abbé Meulin, prêtre assermenté.
 Signé Bouchardot, Maire.
 (au Registre)

17

27 Juin 1808.

Ce jour d'hui 27 Juin 1808 s'est présenté
Devant nous Maire de la Commune de Nanterbe,
Monsieur François Gabriel Dumoreu, Déservant
la succursale de Nanterbe

Lequel nous a déclaré que hier sous Les six
heures du soir sortant de l'Office des vespres
de St. Meen du prie d'auge, a accompagné
de Messieurs Nebot et Pamel, prestres,
Demourans à Siviens et angelique Viot demourant
à Nanterbe et plusieurs autres personnes.

Lequel a fait rencontre du nommé François
marie dit le farbonier domicilié dans la Commune
de Nanterbe qui l'a assailli d'injures en le
traitant J. f. indigne. d'occuper le place qui il
occupe, un s mangeux. de siffottes, qui ce
même particulier il a été obligé d'avoir recours
à nous pour se mettre sous la protection de la
Loi pour la surté de sa personne qui tous les
jours se trouve exposé envers l'edit marie
vu sa mauvaise intention, qui de toutes
part reçoit des avertissements de se tenir sur ses
gardes, ce qui il a signé avec nous après lecture
faite

Dumoreu
off. de M.

Pouchon

Croyance populaire.

Il n'existe ni grotte, ni pierre, ni rocher consacré par une croyance populaire.

Cependant l'église possède près du grand autel la statue de sainte Appolline près de laquelle on fait brûler un cierge afin d'obtenir la guérison des maux de dents.

A Navarre comme dans les environs, on croit beaucoup aux maux de saints. D'après les croyants, il y a trois sortes de maux de saints et c'est toujours à un Devon que l'on s'adresse pour savoir de quel mal on est atteint et par suite à quel saint on doit demander sa guérison.

Ainsi pour le mal Saint Nees, on va au Pré d'Argz. Là, on entend la messe, on communique puis on boit de l'eau d'une fontaine consacrée. Si le Devon a bien trouvé le mal on doit guérir, sinon il s'est trompé et il faut aller trouver un autre saint.

Chose curieuse, la personne qui doit aller en pèlerinage fait la quête à la sortie de la messe le dimanche dans un verre recouvert intérieurement de papier blanc et c'est avec le produit de cette quête que le malade doit aller au lieu du pèlerinage.

Le mal de saint consiste en une espèce de lèpre. La peau s'entère par plaques jaunâtres et ce mal se figure parfois horriblement.

Pour une autre espèce de mal de saint, on va à Saint-Jouin près Dax où se trouve la fontaine de sainte Radégonde. La source où l'on prend l'eau est, paraît-il, située sur une ferme, et c'est le fermier qui vend cette eau et qui la vend fort cher: 4.5 le litre nous a-t-on dit. Et ce qui est y a de plus curieux, c'est que l'eau n'a d'efficacité qu'autant qu'elle est prise dans la fontaine. Dans le ruisseau que forme la fontaine qui est la même ^{eau} par conséquent, l'eau n'a plus ses propriétés.

Autant de préjugés qui régnent dans nos campagnes et qui sont lents à disparaître.

Dans un autre cas, on va à Lay Jumeaux (sur la commune de Saint-Esprit de Linière) ou à Pierrefitte, en Aveyron, près Pont-l'Évêque.

Cette croyance est tellement répandue que des individus sans principes religieux s'y rendent pour eux ou y conduisent pieusement leurs malades dès l'apparition de ce mal.

Événements remarquables

Il n'est fait aucune mention de batailles livrées à Manerbe; cependant dans des fouilles qui y ont été faites on y a découvert une pointe d'épée, deux bobolots ce qui indiquerait bien que Manerbe a été le théâtre de quelque fait d'armes.

Ce qui est certain, c'est que le château qui habita Jean de Manerbe en 1202 était fortifié.

et que dans la propriété dite la Végusie
située à 500 mètres environ du château on a
trouvé une rivante.

En 1870, les Allemands ne sont pas
venus à Manerbe mais ils en étaient très près
lorsque fut signé l'armistice.

Voies romaines et voies gauloises. Camps romains.

Il existe à Manerbe une voie romaine
qui traversait le Grand et le petit herbage, passant
derrière l'église de Manerbe et allant à Coqueville
à Lisieux. Le terrain a conservé la forme qui avait
la voie et on y a trouvé de la tuile romaine dont
M. Colville, conseiller à Manerbe, possède des
échantillons.

Il y existe deux chemins gaulois.

L'un de ces chemins allait de Bornbosq
à Lisieux et passe par la Closetterie. Il est
parfaitement conservé et grâce aux réparations
qu'on y a faites, il est carrossable sur une
partie de sa longueur.

M.
Manerbe ne possède aucun trace
de camp romain.

Découvertes faites.

Il n'a pas été, à proprement parler, fait de fouilles dans Manerbe. Ce qu'on a d'intéressant a été trouvé par Cas fortuit.

C'est ainsi qu'on a découvert : de la tuile romaine, une pointe d'épée, des boulets de canon, une rangée de fondations de maisons qui ont existé jadis près l'église sur l'emplacement d'une voie romaine. Il a été trouvé aussi un sceau en plomb du pape Grégoire X, mort en 1276 et qui avait obtenu de Philippe le Hardi pour lui et ses successeurs, le Comté Venaisien.

Au mois de Décembre 1870, en nivelant l'emplacement des bâtiments de la ferme d'Ézanre située près Manerbe mais aux Coquainvilliers et brûlée en 1867 on a découvert à 0^m 20 sous l'aire d'une grange 530 pièces de monnaie d'argent et une pièce d'or remontant à l'occupation anglaise.

La pièce d'or mesure 0^m 032 de diamètre; elle représente d'un côté un roi monté dans un navire tenant un glaive dans la main droite et au bras gauche l'écu ou bouchier mi-partie de France et mi-partie d'Angleterre. Sur l'autre côté la pièce représente un croix et une fleur de lis au bout des bras de la croix; puis entre les bras, un léopard couronné.

Les pièces d'argent sont de deux espèces. L'une porte d'un côté l'écu de France au milieu et

autour Karolus francorum rex; De l'autre côté
une croix avec deux fleurs de lis et deux couronnes
entre les bras de la croix; alentour, en lit: sit nomen
Domini benedictum et abrégi.

De cette même espèce de monnaie, il y a
des pièces portant au lieu de Karolus, le mot Henricus
et de l'autre côté une étoile au bout d'un des bras de
la croix; cette dernière espèce contient beaucoup plus
de cuivre que la première.

L'autre espèce porte d'un côté trois fleurs de
lis avec une couronne en dessus et autour Karolus
francorum rex; De l'autre côté, il y a une croix dont les
bras se terminent par une fleur de lis avec une couronne
entre chaque bras; alentour, en lit: sit nomen Domini
benedictum toujours et abrégi.

Les pièces d'argent sont de 0.96 de diamètre

Anciens monuments.

Nous avons dans la Couronne les murs
du vieux château; il n'en reste plus qu'une très faible
hauteur, trois mètres environ de hauteur qui bordent
les étangs. Ces murs ont une très grande épaisseur à
la base. On ne peut l'évaluer qu'approximativement
car le mur est d'appui à un terre plein qui est au
niveau du sommet de mur.

Le pied de ces murailles peut avoir 1.50 d'épaisseur

Les Communes qui probablement ont été
rétablies par le Décret de 1667.

Les restes du vieux château datent de 1200
environ.

Anciens cimetières.

On n'a trouvé les traces d'aucun cimetière
dans la commune. Le cimetière actuel en possède
rien de bien remarquable.

On y voit la pierre tombale de M.
Humbert de Molard, maréchal de camp, officier
de la Légion d'Honneur chevalier de Saint Louis
ainsi que les tombeaux des membres de sa famille.

Eglises.

La commune de Manerbe a possédé
deux églises, celle de Saint Sauveur qui n'existe
plus et l'église actuelle qui est dédiée à saint
Jean Baptiste et qui date du XII^e siècle.

Ce monument a été construit dans le style ogival.
On y remarque au maître autel, un magnifique
tableau signé de Fontenay (1684) qui représente
saint Jean Baptiste au désert. Ce peintre a fait école
et le musée de Caen possède plusieurs de ses
tableaux. De Fontenay excellait dans les
paysages.

De chaque côté de l'autel se trouvent deux
petits tableaux représentant une corbeille de fleurs et
signés Daubin (1692)

Dans la nef, on voit des très curieuses
vitraux. Les sujets y sont grossièrement peints, on
y voit saint Nicolas. Ces vitraux passent pour être
très anciens.

L'église est surmontée d'une flèche très
élancée et dont la partie supérieure est couverte en
ardoise.

Au mois d'août 1870, on a entrepris de
restaurer l'église.

Les fenêtres du chœur ayant été dépourvues de
leurs meneaux à la fin du siècle dernier, on les a
traversées et rétrécies avec un seul meneau au milieu
du style ogival rayonnant. Hélas, malheureusement
les fenêtres de la nef ayant deux meneaux ainsi
que la belle fenêtre, malheureusement bouchée, qui
se trouve derrière le maître-autel.

En enlevant le vieux lambris du chœur,
on a découvert du côté de l'épître une belle piscine
ogivale avec colonnettes et moulures prismatiques.

On a aussi trouvé du côté de l'évangile
deux armoires de forme carrée, l'une dans le
mur du sanctuaire, l'autre dans l'arc triomphal
auprès de la petite porte du chœur.

L'ancien pavage a été remplacé par un
beau pavage noir et blanc à Aubigny.

Eglise (suite)

En entrant l'ancien parage, on a malheureusement détruit la pierre tombale de M. l'abbé Lepot, curé de Manerbe avant la Révolution.

Il en a été ainsi de la pierre tombale en fonte de Jacques Bruffard, prêtre, chapelain de la Charité de Manerbe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, pierre qui se trouvait entre le lutrin et la porte de la sacristie.

La fête patronale de Manerbe se fête chaque année le 24 juin, le jour de la saint Jean-Baptiste.

La porte principale ainsi qu'un tableau qui se trouve à droite dans la nef de l'église proviennent des restes de l'église de l'abbaye du Val Richer, détruite en 1802.

C'est l'abbé Dunoreil, curé de Manerbe à cette époque, qui obtint ces restes d'un sieur Boudard fermier et homme d'affaires du propriétaire de l'abbaye.

Les quatre grands candélabres dorés (ou bronzés) qui étaient autrefois sur l'autel saint Sébastien proviennent de l'église Saint-Désir de Sisieux et ont été donnés par M. Brouz qui les avait achetés au moment de la Révolution.

On a démonté deux confessionnaux qui venaient de Val Richer. Cloches.

Cloches. Le patronage de l'église appartenait au seigneur ainsi que l'attestait l'inscription de l'ancienne cloche qui a été refondue et harmonisée avec deux nouvelles cloches et qui forment aujourd'hui, une jolie tierce majeure. Cette inscription que nous donnons présente un véritable intérêt historique et local.

1702. Mes^{rs} Jacques Pierre de Borel ch^{er} seig^r et patron chateleur de l'honneur de la harte et basse Vanerby, com^{te} de Roy, grand maître Gen^l des eaux et forêts de l'arch^{evê} de Songreville et contée de Concarville et Godinay et noble Dame Anne de Morchay son épouse m^{ort} donnee et nommée Jean.

Cette cloche qu'on a été obligé de refondre, parce qu'elle avait été cassée avait été fondue par un artiste habile et en renom Jean Lebert, de Lisieux. Elle avait un son très pur et agréable.

La grosse cloche actuelle dont le poids est de 718 Kgs a été fondue en l'honneur de Marie Tromaine. Elle a pour parrain Louis Joseph Frédéric Songis, chevalier de la Légion d'honneur, ancien Conservateur des eaux et forêts, et pour marraine Marie Elisabeth de Prognos épouse de M^r Jules de Baglion de la Dufferie.

La seconde cloche, fondue aux frais des paroissiens et dédiée à Saint Jean Baptiste a été nommée par M^r François Gosset, conseiller municipal, et M^{me} Marie Anne Angelique Dunois, épouse de M^r Nicolas conseiller municipal.

La troisième cloche dédiée à Sainte Appolline et fondue aux frais de la fabrique a pour parrain M^r Casimir Tranquille Bazin, notaire au Breuil.

209

et pour marraine Rose Valsemey, épouse de
M^r. Pierre, tenant Gallot, maire de Manerbe. Sur les
flancs de cette dernière cloche, on lit l'inscription
suivante: *Vespere et mane et meridie navale et annuntiabo
Dominum (Ps. 54) In perpetuum coronata triumphat.*

Au mariage, lorsque la cloche du soir se faisait
entendre et remplissait l'air de ses vibrations sonores
et harmonieuses, toutes les têtes se découvraient, chacun
faisait le signe de la croix et adressait une courte et
fermente prière à la Sainte Vierge.

Patronage de l'église.

Le patronage de l'église était laïque. Le
seigneur seigneur, à chaque mutation, présentait trois
sujets, sous originaires du territoire de Bayard, parmi
lesquels l'évêque faisait son choix.

Charité.

La Charité de Manerbe est une confrérie
qui fut instituée dans un temps de peste noire.
A ce moment, elle comptait les personnes les
plus honorables de la paroisse, et aussi les personnes
charitables. A l'origine la Charité procédait à
l'ensevelissement des défunts, et au transport des
morts à leur sépulture.

Il y a peu de temps encore la fabrique
possédait la bulle papale qui instituait cette société.

Aucune personne de Hameth a eu la sottise
de se servir de cette pièce curieuse pour faire des
cornets.

La Charité tend à se désorganiser. On
trouve avec peine les jeunes gens pour remplacer
les anciens frères de Charité.

Chaque sociétaire est payé chaque fois
qu'il est appelé. Après sa mort, on célèbre un
service en première classe pour le repos de son
âme et on lui dit un certain nombre de messes à
son intention.

Deux des frères portent l'un le titre
de prévôt, l'autre, le titre d'échevin.

Aux jours de procession, la confrérie de
la Charité marche en avant du saint Sacrement
chaque frère ayant à la main une torche allumée.

Les jours d'inhumation, le prévôt et
l'échevin seuls portent une torche de deuil.

Chose curieuse et triste à dire, dès que
le corps du défunt est arrivé à l'église, les
frères présents se rendent à l'auberge pour y
prendre un rafraîchissement, puis ils rentrent
à l'église et dès que l'enterrement est fait, ils
retournent au café, ce qui prouve qu'il y a
autre chose que la charité qui les porte à faire
partie de la Confrérie.

Dans les environs de Bayona, on demande
pour porter le corps, les amis du défunt, et c'est
d'après nous bien préférable.

Histoire du Château.

Vis-à-vis le portail de Bigline, se trouvait l'ancien château. Le château, rebâti en 1669, fut démolie en 1853 et remplacé par une construction moderne, dépourvue d'intérêt, et fut construit en pierres de taille et en briques et précédé d'une cour d'honneur sur les côtés de laquelle s'élevaient les communs, qui ont conservé leur style architectural et leur aspect sévère.

Il était composé d'un rez-de-chaussée disposé de manière à former deux ailes et d'un étage au-dessus. À droite et à gauche existaient deux autres bâtiments placés en avant du principal corps de logis et formant également deux ailes. Toutes ces constructions portaient le cachet de l'époque; elles étaient en pierres de taille et en briques avec chaînages. La moitié du corps principal avait été démolie depuis longtemps.

À la Révolution de 1789, lors de l'émigration des seigneurs, une bande de sans-culottes ayant à leur tête un nommé Jacques Pierre Jéroux et Marten, fermier à la ferme de Martigny, démolit l'aile gauche du château après l'avoir pillé. La porte principale, qui était vis-à-vis le château, fut également abattue par ces forcenés. Cette porte était absolument semblable à la lanterne ou partie la plus haute du château et placée au milieu du bâtiment. Cette entrée se composait d'un corps carré dans lequel la porte était percée et d'un toit en mansarde.

Dans le corps carré, étaient pratiqués

Des incrustations.

Jusqu'en 1860, le Château de Manerba possédait deux petits canons que M. De Baghio a emportés quand il a revendu la propriété.

L'intérieur du Château était décoré avec l'azur. Le parage composé de carreaux émaillés aux vives couleurs, dont nous offrons ici le Dessin



provenait de l'ancienne fabrique de Manerba

ont nous avons parlé.

Les murs étaient revêtus de magnifiques lambris en chêne et couverts de peintures polychromes et en camaïeux dans le genre de celles qui décorent la salle Dorée (ancienne chambre Dorée) de l'ancien palais épiscopal de Lisieux. Ces peintures décoratives exécutées par des artistes distingués représentaient des sujets tirés de la mythologie, des paysages.

Sur les panneaux de l'une des salles étaient retracés les principales époques de la guerre de Troie entre autres l'incendie de cette antique cité.

Une autre salle décorée avec un goût exquis était enrichie de belles peintes représentant de magnifiques vases de fleurs dont la forme gracieuse et le brillant coloris révélèrent un crayon bien exercé et un pinceau habile.

La porte de la sacristie de l'église de Hanvillers nous offre un charmant spécimen de ce genre de peinture qui décorait chaque panneau.

Les panneaux inférieurs du lambris offraient d'attrayants paysages.

Les portes aussi avaient leur décoration polychrome.

Tous les sujets étaient parfaitement disposés et formaient un ensemble harmonieux.

Nous regrettons vivement que les lambris n'aient pas été conservés et n'aient pu trouver place dans la nouvelle construction.

Seigneurie de Manerbe.

La Seigneurie de Manerbe est très ancienne c'était un des grands fiefs de Normandie.

Au commencement du XIII^e siècle la terre de Manerbe appartenait à Jean de Manerbe et à son frère Robert, ainsi que le constate un acte d'accord passé à l'Échiquier de Caen, la 2^e année du règne du roi Jean (12 mars 1302.)

Elle passa ensuite (1312) entre les mains d'Adam Ferrain, seigneur qui prit part à la 4^e croisade et ramena les potiers qui ont fondé la poterie de Manerbe.

Ses descendants la possédèrent encore en 1347.

En 1468, lors de la recherche de Mansart, deux gentilshommes habitaient la paroisse, Pierre Borel et Martin Brun.

La terre de Manerbe fut divisée et appartenant ensuite à différentes familles, ainsi que le constate la Recherche faite par les Élus de Lisieux en 1540 qui indique un autre membre de la famille de Borel, François de Borel, qualifié seigneur de Manerbe, un seigneur de Brezay ou Breusey, un Robert Rosée, sieur en partie dudit lieu de Manerbe et Guillaume Vepart de la maison de Drumare.

Seigneurie (Suite)

La famille de Borel, l'une des plus puissantes du pays, l'a possédée en totalité ou en partie depuis 1463 jusqu'en 1762.

En 1719, Jean Louis Henri de Borel seigneur chevalier de Naverbe, donna à fief une pièce de terre et, en l'année 1762, mourut Pierre-François Thomas de Borel, comte de Naverbe, gouverneur et châtelain des villes et châtellenie de Couques et Normandière etc.

Il est probable, d'après ce que dans la Statistique Monumentale de Cambrai (arrondissement de Pont-à-François) que la terre de Naverbe se trouvait dans les mains de la même famille, jusqu'en 1702. D'après l'inscription de la cloche, acte évidemment authentique, Jacques Pierre de Borel prend le titre de seigneur et châtelain de la haute et basse Naverbe.

Cependant Expilly écrit en 1751 :
Les héritiers de feu N. Gouard sermain, chevalier, tenaient noblement, par hommage de la baronnie de Cambrai, la noble tenure nommée l'honneur de Naverbe dont le chef est assis dans la paroisse de ce nom.

Note : Le tenant était obligé, en temps de guerre, de faire 40 jours de garde au château de Neuilly qui appartenait à l'évêque de Bayeux.

Le comte de Naverbe relevait six fiefs nobles

situés dans les parishes voisines.

Notes empruntées au Nobiliaire de Normandie
par E. D. Magny.

On voit dans l'histoire de la maison
d'Harcourt, François de Borel, marié en 1570
à Jacqueline Malet.

Jacques Pierre, Baron de Manerbe, marié
à Anne de Nouchy, Dame d'honneur de
S. A. Marie d'Orléans, Duchesse de Nemours,
eut: Pierre-François Thomas, lieutenant-
général en 1748 mort le 2 novembre 1762.

Louis Philippe de Borel, Comte de Cherbecq,
chef d'une autre branche n'a eu que deux
filles dont une femme. Elisabeth a épousé le
24 novembre 1761, Claude Daniel de Bois de Nemours
Ecuyer de la Reine.

(Nobiliaire de Normandie de E. D. Magny.)

La famille de Borel avait pour armes:
D'azur, à la bande coupée d'azur chargée
de six écussons d'argent et accompagnée de
trois lionceaux d'or.

(Nobiliaire de Normandie par E. D. Magny.)

Seigneurie. (Suite).

Après la famille de Borel, la terre de

Nayerte passa dans les mains de la famille
 Hebert qui possédait le Domaine du Pré d'Age
 Le Contrat passé à Paris le 2 novembre
 1757, M. Pierre Claude Hebert, écuyer,
 seigneur, Châtelain de Nayerte, vend la terre de
 Nayerte à M. Jacques Etienne Deshayes, écuyer
 Conseiller secretarie du Roy, demourant à
 Comfleur.

M. Jean Philippe Deshayes de Nayerte
 seul fils dudit sieur Jacques Etienne Deshayes
 a demouré à Nayerte et à Paris.

Il a laissé pour seule héritière Mademoiselle
 Jeanne Louise Charentine Deshayes de
 Nayerte qui épousa M. Anne Felix Brochet
 de Verigny.

Cette Dame eut deux filles dont l'aînée
 épousa M. Bernardin Maurice de La Roche
 Macé qui demourait à Nantes. Elle obtint
 en partage la terre de Nayerte qu'elle vendit
 en 1838 à M. Jacques Deshayes François de
 Baglin de La Dufferie et qui ^{Madame} ses fils a eût
 de nouveau.

Le prince Mangali Handjéri, fils d'un
 hospodar de Moldavie, est aujourd'hui propriétaire
 de ce Domaine.

A. sur in D.

Le prince Wangali Handjéri.

Le prince Michel Wangali Handjéri descend d'une de ces nobles familles grecques établies à Constantinople et dont les membres ont été appelés constamment à des emplois d'une haute importance. Ses ancêtres portaient le nom de Paléologue et prétendaient être alliés par le sang aux empereurs de Constantinople.

Mon de ses aïeux fut le disciple du célèbre docteur hollandais Boerhaave. De retour à Constantinople il guérit le sultan Mahomet IV d'une maladie dangereuse. Le sultan en reconnaissance lui donna un poignard enrichi de diamants et décida qu'à l'avenir il joindrait à son nom le nom de Handjéri. (mot persan qui signifie poignard.)

Les membres de la famille ont conservé ce nom qui leur rappelle un souvenir très honorable.

Le grand-père du prince Michel Wangali Handjéri, le prince Alexandre Handjéri reçut une éducation brillante.

Il fut pendant de longues années attaché et chargé d'affaires de Valachie à Constantinople. Son frère aîné, Constantin Handjéri, qui était prince régnant en Valachie, fut décapité par ordre du sultan.

Alexandre Handjéri fut emprisonné au fort prison d'où l'on sortait rarement.

Il obtint cependant sa grâce et fut à la suite d'une lettre commençant par ce vers de Coran: « Dieu vous octroie la justice et la bienveillance. »

nommé premier Dragoman de la Porte.

En 1807, les Anglais ayant résolu d'attaquer Constantinople, le prince Handjéri, tout en engageant le sultan à fortifier sa capitale, illusionnant les Anglais qui s'attendaient à entrer sans coup férir dans Constantinople. Mais, lorsque la ville fut en état de supporter le siège, les Anglais levèrent l'ancre et s'éloignèrent.

C'est alors que le sultan nomma le prince Handjéri Hospodar de Moldavie.

En 1821, les Grecs ayant pris les armes pour conquérir leur indépendance, le sultan craignant que la Moldavie fût cause commune avec les Grecs, fit résoudre d'emprisonner le prince Handjéri. Mais celui-ci, averti à temps, se retira à Moscou, où il continua son grand dictionnaire français, arabe, persan et turc que l'empereur de Russie fit imprimer aux frais de l'Etat.

Le père du prince Michel Handjéri a été conseiller d'Etat à Cistis au moment de la guerre entre la Russie et la Turquie et le Persie. En reconnaissance de ses bons services, il reçut de czar une épée d'honneur et le Grand cordon de l'Ordre Sainte Anne.

C'est le prince mourut à St. Pétersbourg en mars 1839.

Le prince Michel Handjéri avait alors trois mois. Il fut élevé par son grand-père

qui l'envoya à Berlin où il fit ses études
et où, à dix-neuf ans, il fut reçu Docteur
en philosophie avec cette thèse: «De abdicatarum
rebus commentatio.»

Il se livra alors à la Culture des Lettres.
Il a entrepris la Traduction des œuvres de
Denisosthènes et a fondé avec M. le baron
Bourgoing, la Société d'Ethnographie.

Depuis la mort de sa mère, le
prince Mangali Handjéri, habite le château
de Manerke.

Œuvres de bienfaisance.

La Commune ne possède pas de
société de bienfaisance. Ce n'est pas que la
Commune soit sans pauvres, il y en a partout.

Tous les pauvres de Manerke, sans exception
sont soulagés par Monsieur le Prince et Madame
la Princesse Handjéri. C'est touchant à voir
la bonté avec laquelle les malheureux sont
accueillis au château et la mesure dans
laquelle ils sont secourus.

Aussi, les noms de ces généreux bienfaiteurs
sont bénis de tous.

Ecole

La Commune de Manerba a possédé
deux écoles : celle actuelle et une qui se trouvait
dans le quartier de la Croix Calme.

Jusqu'en 1884, Manerba ne possédait
qu'une école mixte ; la population scolaire
devenant trop nombreuse, on a dû partager
la salle de classe par une division en briques,
de sorte que cette commune possède maintenant
deux écoles spéciales.

Le logement est approprié pour un
ménage. Il n'a pas été ajouté de pièces quand
on a créé l'école de filles.

Le bâtiment scolaire date du 23 Juin 1862.
Avant cette époque, on faisait la classe dans
un ancien presbytère qui se trouve tout près.

La première pierre de la nouvelle école a
été posée par M. le prince Michel Mangalor
Hautjuri, le 23 Juin 1862, comme l'atteste une
plaque commémorative scellée sur la façade
du logement.

La construction est en briques et comprend
les deux classes avec un grenier dessus, le logement
qui renferme, une cuisine, une laverie, un petit
salle, un petit caré, quatre chambres, un cabinet
de travail, puis un grenier au 3^e étage.

Des pièces vont être amenées prochainement
et on plus une buanderie et un caré.

L'école est entourée de deux petits jardins,
deux cours de récréation et un petit verger renfermant
deux pommiers.

Parmi les maîtres qui ont dirigé l'école
 de Hamoules, il en est un qui a su y obtenir de
 très bons résultats et y conquérir l'estime de
 tous les habitants. Nous voulons parler de
 Monsieur Masson, le Directeur actuel de
 l'importante école de Beaumont-en-Auge.
 Son nom est encore resté dans toutes les bouches
 et c'est un bonheur quand on le voit revenir
 dans la commune.

Ce qui prouve que si, partout, on a des
 ennemis, partout aussi on sait gré à l'humble
 instituteur qui remplit noblement sa tâche
 si difficile mais en même temps si honorable.

Fin.

